
**COMPTE-RENDU
SOMMAIRE**

PRESENTS : Mesdames et Messieurs

- P. FERCHAUD	- J. DAUDENS	- M. ADOLPHE	- JM. BABIN
- C. RENOULEAU	- A. FRANCHI	- JL. GENSAC	- JF. DANIEL
- R. PETIT	- A. MAGEAUD	- P. JUAN	- C. DUBOIS
- V. TOURNEUR	- MM. ROUIL	- JC. DORIDOT	- N. AFONSO CORREIA
- N. NICOLE	- C. HERNANDEZ	- A. FRICAUD	- A. LAVOIES
- W. GENYK	- E. BARGIEL	- P. MONCHAUX	- JF. MOREL
- G. DITGEN			

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame BETIZEAU représentée par Madame NICOLE
Madame RATISKOL représentée par Madame ADOLPHE
Madame LAPEYRADE TISON représentée par Monsieur MOREL

ABSENT EXCUSE NON REPRESENTE :

Monsieur BOTTON

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame LACOUX, Attachée Territoriale

SECRETARE DE SEANCE : Madame Nathalie AFONSO CORREIA

LE CONSEIL MUNICIPAL,

* approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2021,

1. approuve, à l'unanimité, l'avenant n° 1 à la convention de partenariat avec la CARA pour la mise en œuvre du schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement prolongeant la durée de la convention signée en 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 afin de poursuivre les actions dans le cadre des piliers 1 et 3,
2. approuve, à l'unanimité, l'avenant n° 1 à la convention de partenariat avec la CARA pour la mise en œuvre du schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement prolongeant la durée de la convention signée en 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 afin de poursuivre les actions dans le cadre du pilier 2,

3. approuve, à l'unanimité, l'admission de nouveaux membres au Syndicat Départemental de Voirie et les modifications statutaires votées par le syndicat portant transformation de la structure en syndicat mixte ouvert restreint,

4. prend acte, à l'unanimité, de la réalisation des travaux d'urgence initiés rue de la Seudre en vue de renforcer les berges de chaque côté du fleuve et accepte la convention de maîtrise d'ouvrage proposée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre,

5. décide, par 25 voix pour et 3 contre, de renouveler le contrat avec l'entreprise FRERY pour une durée de 3 mois, soit du 1^{er} juillet au 30 septembre 2021,

6. accepte, à l'unanimité, la convention avec AI17 pour l'utilisation d'une Brigade Verte de juin à décembre 2021 pour un coût de 48 360,00 €,
7. décide, à l'unanimité, de nommer :
 - la voie entre la route de Cozes et la rue des Alouettes « rue des Rochers »
 - la voie entre la route de l'Ilatte et la voie de la basse Lande « rue des Cagouilles »,
8. accepte, à l'unanimité, la vente des terrains cadastrés AK n° 207, 208 et 209 situés rue Pierre-Henri Simon au prix de 93 € le m² prioritairement à des primo-accédants aux revenus modestes, souhaitant construire leur résidence principale,
9. accepte, à l'unanimité, la mise à disposition d'élèves des terrains appartenant à la commune afin de réaliser de l'éco-pâturage, et approuve la convention de partenariat « pâturage des prairies et espaces verts »,
10. accepte, à l'unanimité, le renouvellement de la convention pour la mise à disposition de l'AAPPMA de l'étang canal de pêche de la zone de la Lande à compter du 1^{er} juillet 2021, renouvelable 5 fois, pour un loyer annuel fixé à la somme forfaitaire de 80 €,
11. la commune souhaitant animer les secteurs du port et des lacs pendant la saison estivale afin de les rendre attractifs, accepte, à l'unanimité, une trame de convention d'occupation précaire du domaine public/privé qui définit les droits et obligations des parties, valable pour l'année en cours avec versement d'une redevance,
12. décide, à l'unanimité, d'exonérer des droits de terrasse au titre de l'année 2021 les commerces ayant fait l'objet d'une fermeture, d'une durée minimum d'un mois, imposée dans le cadre des mesures mises en œuvre pour lutter contre l'épidémie COVID 19,
13. à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'artiste Gaston Balande, autorise le Maire, par 25 voix pour et 3 abstentions, à signer le contrat de dépôt vente avec l'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan Atlantique » pour la mise en vente de cartes postales et puzzles édités d'après une œuvre de l'artiste,
14. décide, à l'unanimité, de voter la participation 2019 à l'école privée Jeanne d'Arc pour un montant total de 35 680,17 € et de procéder au versement du solde de 11 269,47 €, (*pour mémoire, une 1^{ère} participation de 24 410,70 € a été versée en 2019*),
15. décide, à l'unanimité, de voter la participation 2020 à l'école privée Jeanne d'Arc pour un montant total de 18 724,62 € et de procéder au versement du solde de 5 620,16 € (*pour mémoire, une 1^{ère} participation de 13 104 € a été versée au titre de 2020*),
16. fixe, à l'unanimité, les tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 : Maternelle : 2,25 € - Primaire et accueil périscolaire de Saujon : 2,55 €, Enseignants et intervenants scolaires : 5,70 €,
17. fixe, à l'unanimité, la grille tarifaire des animations et spectacles proposés par la commune à la salle de spectacle la Salicorne communales à partir de 2021 :

TARIF A*		
Tarif normal	Tarif réduit **	Moins 12 ans
10 €	8 €	Gratuit
TARIF B*		
Tarif normal	Tarif réduit *	Moins 12 ans
14 €	11 €	Gratuit
TARIF C*		
12 ans et +		Moins de 12 ans
5 €		3 €
SCOLAIRE Mat & Elém.	SCOLAIRE Collèges & Lycées	
3 €	5 €	

** Tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi et personnel employé à la commune et au CCAS de Saujon et au SIVU Piscine de la Lande

* Les tarifs A et B permettent d'appliquer différents tarifs en fonction des spectacles, et notamment du cachet artistique. Le tarif C concerne les spectacles spécifiques pour le jeune public et les familles.

Les	Tarif unique	Moins de 12 ans
Eurochestries	10 €	Gratuit

18. approuve, à l'unanimité, l'effacement d'une dette suite à un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, d'un montant de 401,60 €, par mandatement sur le compte 6542 du budget de la commune,
19. vote, par 25 voix pour et 3 abstentions, des crédits supplémentaires et des virements de crédits par Décision Modificative n° 1 sur le budget principal,
20. autorise le Maire, à l'unanimité, à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale et à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires,

21. Communication des décisions prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal au Maire :

2021/07 du 29/03/2021 – Alinéa 3	
Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre SD ARCHITECTES / BET BOULARD / BECIS pour la restructuration de la couverture de l'école élémentaire la Seudre suite à l'intégration de travaux liés à l'amélioration énergétique du bâtiment	98 559,61 € H.T. sur un montant définitif des travaux au stade AVP de 1 126 395,51 € HT.T., au taux de 8,75 %
2021/08 du 14/04/2021 – Alinéa 4	
Acceptation de la proposition de l'entreprise DUPRE pour les travaux de rafraîchissement de l'atrium de la médiathèque	31 206,84 € HT soit 37 448,21 € T.T.C.
2021/09 du 20/04/2021 – Alinéa 4	
Achat chargeuse d'occasion destinée au service maintenance et logistique auprès de la société RD MANUTENTION	32 000 € H.T. Soit 38 400 € T.T.C.

Le Conseil Municipal donne acte de ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.



Saujon, le 31 mai 2021

Le Maire,

P. FERCHAUD